



ENFANCE

Retour d'une réunion d'information sur les modes d'accueil des moins de 3 ans

Publié le 15 mars 2019

Près de 70 familles ont participé mardi 12 mars à une réunion d'information sur les modes d'accueil des moins de 3 ans en vallée de l'Hérault.

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault avait, pour la première fois, convié les parents ayant préinscrits leurs enfants en crèche pour leur présenter les cinq structures multi-accueil ainsi que le relais des assistant(e)s maternel(le)s de la vallée de l'Hérault.

L'objectif de cette rencontre : accompagner les futurs et jeunes parents dans leur recherche de mode d'accueil, répondre au mieux à leurs besoins en leur apportant toutes les informations nécessaires et être transparent sur la procédure d'attribution des places en crèche.

Jean-Pierre Bertolini, vice-président en charge de la petite enfance – jeunesse et Nathalie Bulinge, directrice du service, ont rappelé aux familles les deux volontés fortes de la communauté de communes : accompagner chaque famille vers une solution d'accueil et être le plus équitable possible dans l'attribution des places en structures d'accueil collectif.

Un système de points pour répartir équitablement les places en crèche

Comme dans tous les territoires, la demande est supérieure à l'offre d'accueil collectif. Aussi, il a été présenté aux familles le système de « scorage », des points attribués aux familles selon leur situation : lieu d'habitation, statut familial (handicap, monoparentalité,...), revenus, situation professionnelle, refus l'année précédente, précarité... Ces points servent de critères pour les choix des familles lors des commissions d'attribution.

Ces commissions annuelles se composent d'un élu de la commune de la crèche, ainsi que des techniciens de la communauté de communes, à savoir la directrice du service, la coordinatrice, la directrice de la crèche et un(e) animateur(rice) du Relais des assistant(e)s maternel(le)s (Ram).

A l'issue de la réunion, les familles ont pu rencontrer les directrices des structures et l'une des animatrices du RAM pour échanger.

Besoin de plus d'infos ?

Service intercommunal de la petite enfance
Natalie BULLOUGE, Directrice
Système GIRARD, coordinatrice
système-villard@cc-vallee-herault.fr
Tél : 04 67 57 04 50

PRÉCÉDÉ

RETOUR À LA LISTE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRE D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ 04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS

